

# P.L.U.

---

Plan Local d'Urbanisme

Modification n° 1

*Commune de Ruy-Montceau*

**4.1.annexe Servitudes de mixité sociale**

---

Projet soumis à la concertation

Mars 2019



Ruy Montceau

## Liste des secteurs de mixité sociale

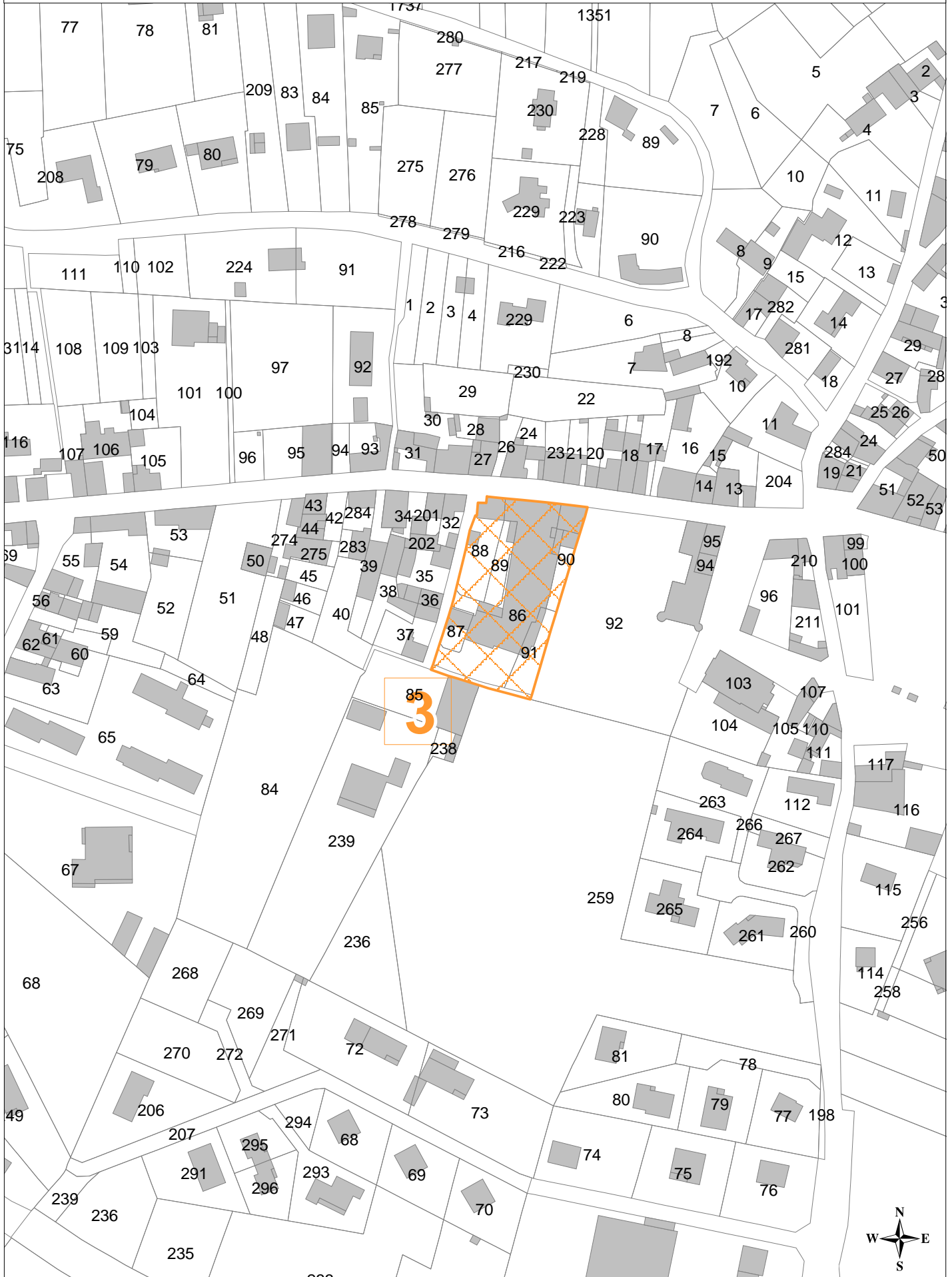
N° de secteur	Rue ou lieu-dit ou nom de l'opération  Zonage PLU	Pourcentage minimum de logements locatifs sociaux sur le programme de logements et/ou nombre
1	Ruy La Ratelle Sud Uc	33 % avec un minimum de 8 LS
2	Ruy Plaine du Milieu Nord AUaOA3	62 % avec un minimum de 85 LS
3	Ruy Centre-bourg / tènement Thevenet Ua et Ub	avec un minimum de 13 LS
4	Ruy Secteur Lavitel UCOA1	30 % avec un minimum de 3 LS
5	Ruy La Ratelle Nord AUOA2	33 % avec un minimum de 10 LS
6	Ruy Plaine du Milieu bis AUOA3bis	62 % avec un minimum de 40 LS
7	Ruy Avenue des Cantinières AU	60 % 50 LS minimum
8	Ruy Terrain de foot (terrain Pérelly) Ubpe	50 LS minimum
9	Ruy Entrée Ouest des Cantinières Uc	50 % avec un minimum de 2 LS
10	Montceau Secteur le « Terrat » UCOA5	38 % avec un minimum de 3 LS
11	Montceau Secteur le « Combat » UCOA6	33 % avec un minimum de 2 LS
12	Ruy Secteur « Les Cantinières Est » UaOA7 - UbOA7	50 % avec un minimum de 22 LS

Total minimum : 288

# Secteur de Mixité Sociale n° 3

Tènement Thevenet - 0,4 ha - 14 logements locatifs sociaux sur 28 logements (50 %)  
Parcelles AO0085, AO0086, AO0087, AO0088, AO0089, AO0090 et AO0091

Echelle 1/2000



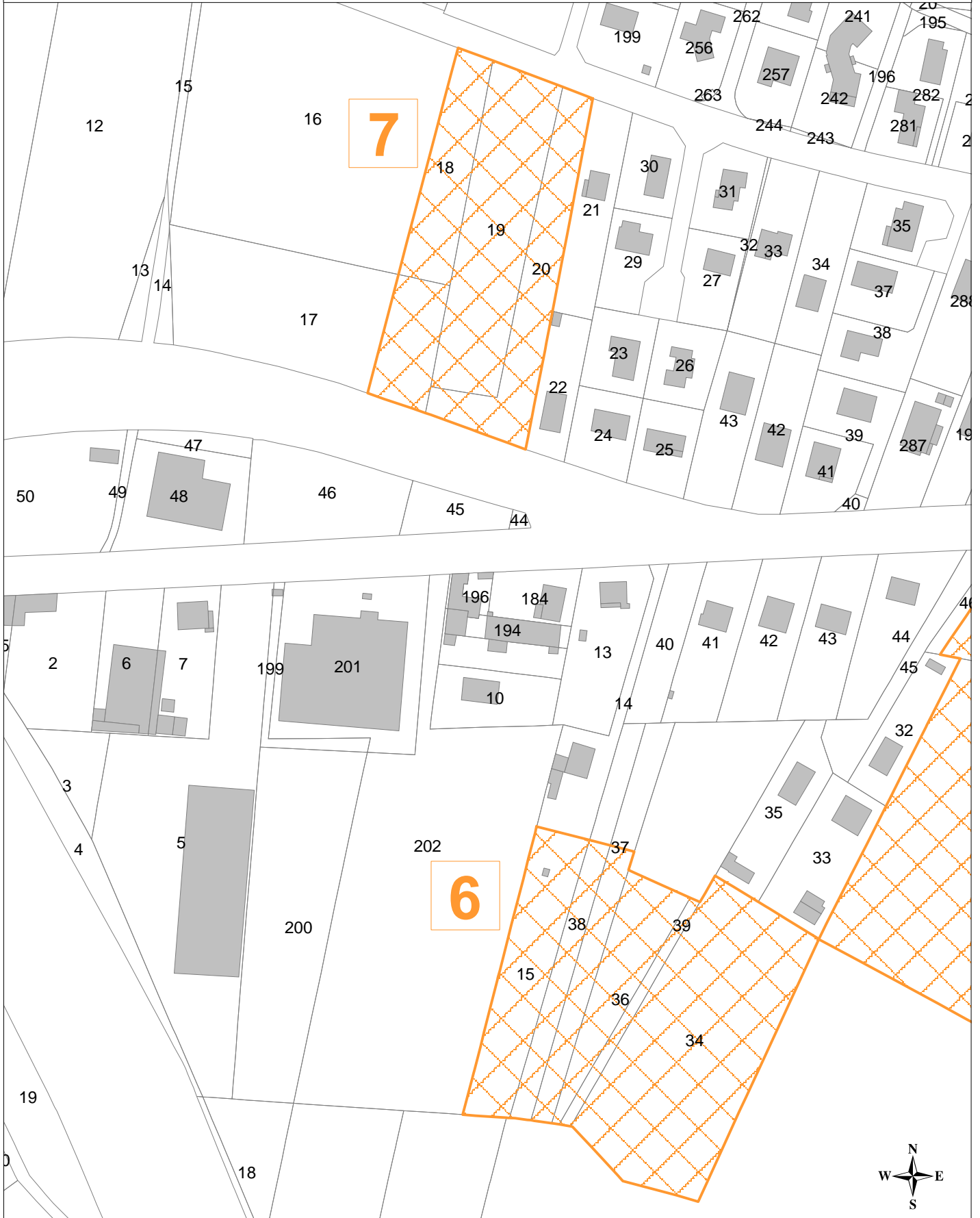
## Secteur de Mixité Sociale n° 6

Plaine du Milieu bis - 1,2 ha - 40 logements locatifs sociaux sur 65 logements (62 %)  
Parcelles AK0014 p, AK0015, AK0034, AK0036, AK0037 p, AK0038 p et AK0039 p

## Secteur de Mixité Sociale n° 7

Avenue des Cantinières - 0,8 ha - 50 logements locatifs sociaux sur 50 logements (100 %)  
Parcelles AH0017 p, AH0018, AH0019 et AH0020

Echelle 1/2000



# Secteur de Mixité Sociale n° 12

Les Cantinières Est - 0,7 ha - 22 logements locatifs sociaux minimum (50 %)

Parcelles AI 168 à 174

Echelle 1/2000

